



# La régulation des plateformes

Séminaire réservé aux membres du Club des Régulateurs

Vendredi 25 septembre 2020 | 9h00-13h00  
Espace One (1er étage)



Apparu au début des années 2000, le modèle des plateformes s'est imposé dans de nombreux secteurs d'activité où de nouveaux types d'intermédiaires réorganisent les relations entre l'offre et la demande, a minima en redéfinissant le rôle des prestataires traditionnels, souvent en permettant l'entrée de nouveaux offreurs. N'investissant pas elles-mêmes dans des capacités de production, les plateformes ont pu rapidement se déployer et « disrupter » les modèles traditionnels d'offre de service. Elles contribuent à modifier le jeu concurrentiel et, ce faisant, elles affectent l'équilibre économique des opérateurs des secteurs concernés. Elles peuvent aussi remettre en question des politiques publiques comme celles concernant le travail, l'aménagement urbain, l'organisation de l'offre de transport, etc.

Face aux conséquences de l'émergence de ces plateformes, le débat public s'est engagé ces dernières années pour tenter d'établir les principes d'une intervention publique en la matière : Quelles justifications à l'intervention ? Quelles modalités d'action ? Le caractère très évolutif des plateformes, leur nature transnationale, le fort degré d'innovation, la grande complexité technique de leurs opérations, la diversité des modèles se sont conjugués pour, dans un premier temps, s'en remettre essentiellement à la responsabilité des opérateurs concernés et, de manière plus marginale, considérer qu'il appartenait surtout aux pouvoirs publics de préserver la forte concurrence dans le secteur du numérique en combattant les pratiques anticoncurrentielles. Face à la difficulté de caractériser ces dernières, à la mise en évidence d'un certain nombre de dérives, et à la consolidation du secteur autour de quelques opérateurs dominants, l'état d'esprit a évolué et plusieurs rapports publics ont prôné une nouvelle approche de la régulation des plateformes, nettement plus offensive. Les débats en la matière sont néanmoins loin d'être tranchés et le modus operandi de l'intervention, qu'il s'agisse des acteurs ou des outils qui doivent être mobilisés, fait l'objet de discussions, compliquées par ailleurs en raison du caractère transnational des activités concernées.

Ces débats sur la régulation des plateformes intéressent les parties prenantes des secteurs « régulés » à un double titre. Tout d'abord, les activités des grands acteurs du numérique, ou de nouveaux entrants, peuvent avoir un impact sur les secteurs régulés. Il importe de le prendre en compte dans la régulation sectorielle. Ensuite, le modèle des plateformes et les solutions réglementaires qu'il suscite peuvent être source d'inspiration pour les régulateurs; notamment au moment où les opérateurs traditionnels peuvent eux-mêmes chercher à s'ériger en plateforme ou se réorganiser en plateforme dans leur secteur d'activité.

Cette matinée de réflexion du Club des Régulateurs s'organisera autour de deux séries d'interventions. Dans un premier temps, on reviendra sur les réflexions et sur l'état des débats sur la régulation des plateformes : pourquoi et comment le cas échéant les réguler ? On verra que, pour certains, ce ne sont pas nécessairement les plateformes en tant que telles qu'il convient de réguler mais certaines pratiques ou au contraire certains écosystèmes. Dans un second temps, on analysera comment les régulateurs français sont confrontés à des défis liés aux plateformes ou à des intermédiaires opérationnalisant certaines des fonctionnalités du numérique.

# Interventions

## Session 1 : Le débat public sur la régulation des plateformes numériques

### **Régulation des plateformes : problèmes et remèdes**

*Maya Bacache, ARCEP, Club des Régulateurs*

### **Quelques enjeux transversaux et sectoriels de régulation des plateformes numériques**

*Jean-Yves Ollier, Conseil d'Etat, associé à la Chaire et au Club*

### **Présentation de son livre : *GAFAs – Reprenons le pouvoir !***

*Joëlle Toledano, Professeure émérite associée à la Chaire et au Club*

## Session 2 : Les enjeux de la régulation des plateformes dans les secteurs régulés

### **Analyse critique des comparateurs en ligne des offres de fourniture d'énergie**

*Dominique Jamme, CRE, Club des Régulateurs*

### **L'apport de la «data science» aux études du CSA sur les plateformes numériques.**

*Christophe Cousin et Sébastien Lecou, CSA, Club des Régulateurs*

### **La responsabilité des plateformes de partage de contenus dans la législation européenne sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique**

*Anna Butlen, HADOPI, Club des Régulateurs*

*La régulation des plateformes*

*Séminaire fermé du Club des Régulateurs  
25 septembre 2020*

*Université Paris Dauphine-PSL  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75016 Paris*

*<http://chairgovreg.fondation-dauphine.fr>*